

SAMDARRA

Réseau régional concernant la santé mentale du public demandeur d'asile.

*Catherine Pellier Cuit **

*Halima Zeroug-Vial ***

*Gwen Le Goff ****

**«Les conditions d'accueil
du demandeur d'asile
sur notre territoire questionnent
la notion d'hospitalité
et nous renseigne
sur la santé mentale,
l'équilibre et la maturité
de nos propres sociétés.
Qu'en est-il
de la qualité démocratique
de notre propre
communauté politique ?»**

L'unité fonctionnelle santé mentale, précarité, demandeurs d'asile, réfugiés et autres publics issus de la demande d'asile, en Rhône-Alpes, a été créée en novembre 2007 au centre hospitalier le Vinatier dans les suites d'une recherche action commanditée par la DRASS Rhône-Alpes et réalisée par l'ORSPERE-ONSMP. Cette unité fonctionnelle constitue le cadre administratif et institutionnel du réseau SAMDARRA.

SAMDARRA est une infrastructure abritée par l'hôpital psychiatrique du Vinatier, qui se propose de favoriser la connaissance, reconnaissance, des nombreuses initiatives dont regorge la région en matière de santé mentale pour ce public: demandeurs d'asile, réfugiés et autres publics issus de la demande d'asile. La racine latine du mot réseau, rétis, désigne le filet, l'ouvrage formé d'un entrelacement, d'un maillage de différents fils.

Un réseau s'inscrit dans une dynamique d'expertise collective, fondée sur un renoncement, personne ne détient toutes les réponses. L'ambition est la suivante : l'échange autour de thématiques communes permet la construction collective d'une réponse commune, en référence à un espace public de débat, de progression et d'édifice.

(*) Psychologue

(**) Médecin psychiatre

(**) Coordinatrice

Il s'agit de favoriser les échanges, les occasions de réflexion, de permettre un meilleur repérage par les uns et les autres des ressources de la région en optimisant l'utilisation des moyens existant. Il s'agit aussi de mieux repérer les besoins en soin spécifiques de cette population et d'identifier les problèmes rencontrés, notamment en matière d'accès au soin, avec un souci constant de réflexion précise et rigoureuse sur ce qui fait soin.

La santé mentale ne se réduit pas à l'absence de troubles psychiatriques. En ce sens, elle dépasse évidemment le cadre que recouvre la psychiatrie. Elle ne se caractérise pas non plus par une absence de souffrance. Les épreuves qui jalonnent le parcours de tout être humain qui se risque à vivre, exigent un travail psychique qui comporte régulièrement son lot de douleurs, deuils et renoncements.” Une santé mentale suffisamment bonne se définirait par la capacité de vivre et de souffrir dans un environnement donné et transformable sans destructivité mais non pas sans révolte.” (J. Furtos)

Effets psychiques de l'organisation/désorganisation du vivre ensemble

L'exil est toujours motivé par une désorganisation du vivre ensemble dans le pays d'origine. Cette désorganisation se dramatise diversement sur la scène géopolitique. Régulièrement, elle confine à la barbarie.

Le destin individuel se trouve pris dans la tourmente collective, il est régulier que le lien d'appartenance soit attaqué voire anéanti. On attaque, persécute et torture l'autre pour ce qu'il est et pour son appartenance à un groupe (politique, ethnique, religieux etc..) ou pour ce que l'on considère tout à coup comme une trahison par rapport à son groupe d'origine.

La décision d'exil prend donc déjà racine dans une expérience et un vécu violent et traumatisante. Le parcours d'exil est lui-même de l'ordre de l'épreuve, insécurité et précarité évidemment massive, violences multiples de la route.

Le demandeur d'asile intègre donc, quand il y arrive, notre territoire dans une situation de vulnérabilité extrême. La réalité de ce qu'il a traversé a mis à rude épreuve ses capacités de travail psychique qui s'en sont, la plupart du temps et dans le meilleur des cas, pour se protéger, trouvées sidérées. Autre issues possibles, la mort réelle, la folie, là bas ou sur le chemin.

A l'arrivée, la situation de précarité est extrême, en terme de survie, de satisfaction des besoins primaires, où dormir, comment se nourrir. Le vécu d'insécurité, massif, trouve confirmation, une fois de plus dans l'expérience du réel. Situation de dépendance, de vulnérabilité et précarité extrêmes, sur un territoire, dont on ne maîtrise le plus souvent ni la langue ni les codes.

Les conditions d'accueil du demandeur d'asile (DA) sur notre territoire questionnent la notion d'hospitalité et nous renseigne sur la santé mentale, l'équilibre et la maturité de nos propres sociétés. Qu'en est-il de la qualité démocratique de notre propre communauté politique?

Nous nous associons à Dominique Belkis et Spiros Frangiadakis quand ils nous rappellent que la question, bien évidemment, dépasse la gestion publique des flux migratoires. La tendance actuelle vise “à réduire ce qui concerne l'accueil des DA à un problème social, à résoudre, notamment en terme d'hébergement...” mais aussi de soin, ajouterions-nous, masquant un refus d'hospitalité, c'est à dire le refus

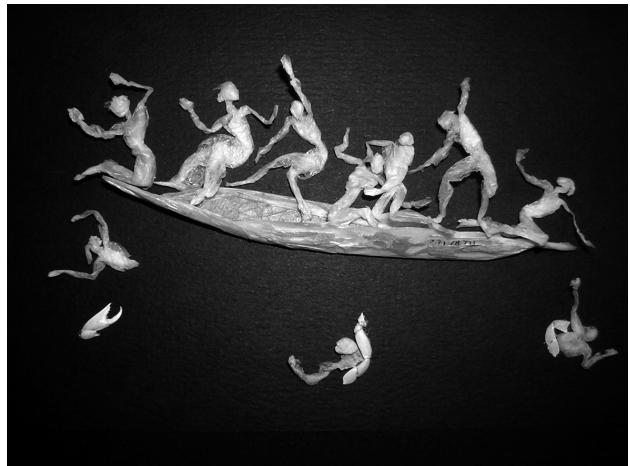
d'une véritable prise de responsabilité politique. Cette dernière consisterait à établir des relations de solidarité avec des personnes menacées ou en danger, des sujets politiques anéantis, sans appartenance ni protection qui demandent une réintégration à une communauté politique." (D. Belkis et S. Franguiadakis)

Ce que nous offrons au demandeur d'asile en terme d'accueil dévoile nos propres modalités de traitement de l'étranger chez nous et en nous.

Ces conditions d'accueil, notamment matérialisés en terme de logement, accompagnement à la procédure peut, en fonction de la manière dont elles s'organisent, participer à soutenir celui qui nous demande asile sur le plan de sa santé mentale, ou, au contraire, exiger de lui la confrontation à une nouvelle forme de violence qui ne manque pas de faire résonance avec les violences déjà subies.

Quelle conception de l'autre?

Les travailleurs sociaux et les différents professionnels exerçant dans les structures d'hébergement, d'accueil, d'information et d'accompagnement dans le cadre de la procédure de demande d'asile sont en première ligne face à la souffrance psychique de ce public. Ce sont bien leur dispositif et la qualité de leur accompagnement qui, en premier lieu, peut favoriser un soutien en terme de santé mentale. Ce sont bien ces intervenants là qui s'exposent en premier lieu au recueil de la charge traumatique. Ils sont soumis aux contradictions dans lesquelles les place la variabilité des exigences administratives, en lien avec le contexte sociopolitique dans lequel s'inscrit la demande d'asile. Quelle ambition politique, quelle prise en compte de la cause de l'autre, comme le



souligne Jacques Rancière, en miroir avec la prise en compte de soi, sujet ou objet, notamment de haine et de rejet? Quelles modalités du vivre ensemble ici et maintenant?

Le récit que les travailleurs sociaux recueillent, celui des traumatismes subis, par le demandeur d'asile, attaquent en eux même le lien d'appartenance à l'humanité, brutalement, alors révélée comme susceptible de barbarie et de cruauté. Face à des sujets politiques anéantis réclamant asile et protection à une autre communauté politique, chacun des professionnels, immanquablement, se trouve sollicité du côté de sa propre identité politique, citoyenne. Quel rapport ici et maintenant avec la barbarie et la cruauté?

Quelle "résilience" possible pour chacune des deux "parties" dans cet entre-deux de l'accueil si ce n'est de l'asile? Les conclusions de Christian Laval et Valérie Colin soulignaient déjà à l'issue de la recherche action menée entre 2002 et 2005, la nécessité de reconnaître et de favoriser les pratiques de soutien à la santé mentale dont le pendant est l'exigence de dispositifs visant le soutien des pratiques.

SAMADARRA a pour vocation de favoriser encore une fois la connaissance et reconnaissance des différentes initiatives en la matière en Rhône-Alpes, il s'agit de favoriser les échanges. Il s'agit aussi de participer, collectivement, au maintien d'un espace de réflexion approfondie, dans un souci constant d'articulation entre pratique auprès des usagers et théories, notamment du soin mais pas seulement, en appui et en échos avec les champs sociologiques, anthropologiques, juridiques, philosophiques et politiques. C'est au carrefour de ces problématiques que se situe la demande d'asile.

Se soucier "d'eux", c'est se soucier de nous, en vigilance par rapport aux fondements de notre propriété et projet communautaire. ■

